



PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

COMMUNIQUE AUX USAGERS

--- PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITE ---

**« UN PROJET DE VOYAGE, UN EXAMEN SCOLAIRE, DES
DEMARCHES ADMINISTRATIVES ... » :**

« N'ATTENDEZ PAS ! »

- Si vous projetez d'effectuer un déplacement à l'étranger pour des raisons professionnelles, de loisirs ou préparez un examen dans les 6 mois à venir:
 - **1/ Vérifiez dès à présent que vous disposez d'une carte nationale d'identité ou selon le cas d'un passport en cours de validité afin de ne pas être pris au dépourvu le moment venu ;**
 - **2/ Entrez sans attendre vos démarches auprès de votre mairie en déposant votre demande de titre d'identité ou de voyage, **les délais de délivrance** de ces titres ayant tendance à **augmenter traditionnellement à compter du printemps.****
- Tout ressortissant français majeur ou mineur ayant l'intention d'utiliser les transports aériens voire maritimes, y compris sur le territoire national, doit disposer d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité selon le cas.
- **Tout enfant mineur**, quel que soit son âge, doit disposer de sa propre carte nationale d'identité ou de son propre passeport selon les cas pour se déplacer à l'étranger. **Le livret de famille n'est pas suffisant.**

INFORMATION SUR LES TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2010, « les tarifs » des passeports biométriques ont connu les modifications suivantes:

1/ Demande de passeport présentée avec une photographie papier :

Adulte : **86 €** (au lieu de 88 € en 2009)

Mineur de 15 à 18 ans : **42 €** (au lieu de 44 € en 2009)

Mineur 0 à moins de 15 ans : **17 €** (au lieu de 19 € en 2009)

2/ Demande de passeport dont la photo est prise à partir du dispositif de recueil biométrique installé notamment dans l'une des 31 communes du département:

Adulte : **89 €** (inchangé)

Mineur de 15 à 18 ans : **45 €** (inchangé)

Mineur 0 à moins de 15 ans : **20 €** (inchangé)